



RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE TYPE
LIGUE AURA BADMINTON
SAISON 2025/2026 - version octobre 2025



| | | | |
|--|--|--|--|
| Nom du tournoi : | Bad'Afterwork #8 | | |
| N° de dossier Poona : | 2506289 | | |
| Club ou comité organisateur du tournoi : | Badminton Club Bourg de Péage | | |
| Lieu de la compétition : | Complexe Départemental Didier Guillaume, 1 rue du Dr Zamenhof 26300 Bourg-de-Péage | | |

GÉNÉRALITÉS

| | | | |
|-----------------------------------|---|--|--|
| 1) La compétition est de type : | Tournoi individuel adultes (minimes à vétérans) | | |
| Il s'agit d'un tournoi nocturne : | Oui | | |

Elle se déroule en application des règlements de la FFBaD, de la ligue AURA et de ce présent règlement.

Si compétition jeunes ou catégorie jeunes avec tableaux à part, seront autorisés à participer :

| | | | |
|--|----------|------|---------------|
| Le niveau géographique de la compétition est : | National | | |
| 2) La compétition se déroule du : | 26/08 | 2026 | au 26/08 2026 |

| | | | | |
|-----------|---|-----------------|---|----------|
| 3) Dans : | 1 | salle(s) et sur | 7 | terrains |
| Salle 1 = | | terrains | | |
| Salle 2 = | | terrains | | |
| Salle 3 = | | terrains | | |
| Salle 4 = | | terrains | | |

| | | | |
|--|---------------------|--|--|
| 4) Le logiciel utilisé sera : | BadNet | | |
| 5) Le (la) juge-arbitre principal(e) est : | CHADRIN Jean-Pierre | | |

Ses décisions sont sans appel. Le juge-arbitre est en droit d'avertir, de sanctionner ou de disqualifier tout joueur ne respectant pas les règlements.

| | | | |
|-----------------------------------|-------------|--|--|
| 6) le (la) GÉO principal(e) est : | COSTE Fiona | | |
|-----------------------------------|-------------|--|--|

Pour tout le reste du document, joueur pourra être au besoin remplacé par joueuse ou paire.

SÉRIES ET TABLEAUX

| | | | |
|---|----|---|----|
| 7) La compétition est ouverte aux joueurs allant de | NC | à | N3 |
|---|----|---|----|

inclus, tous licenciés dans un club affilié à la FFBaD.

8) Les disciplines sont les suivantes :

| | | | | | | |
|--------|--------|--------|--------|--------|-------------------|-------------------|
| SH non | SD non | DH non | DD non | Mx oui | S Intergenres non | D Intergenres non |
|--------|--------|--------|--------|--------|-------------------|-------------------|

Préciser quelle(s) discipline(s) se joue(nt) sur quel jour ainsi que les incompatibilités de disciplines un même jour

(simple et mixte par exemple) et/ou si le panachage est interdit (SD R - DD D par ex)

| | | |
|--|-----|---------------|
| 9) Chaque joueur peut participer à maximum : | une | discipline(s) |
|--|-----|---------------|

| | | |
|---|----------------|--|
| 10) Le tournoi se déroulera dans la mesure du possible en | Poules uniques | |
|---|----------------|--|

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

11) Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton.

INSCRIPTIONS ET LISTE D'ATTENTE

| | | | |
|---------------------------|------------------------------|--|--|
| 12) L'inscription se fera | individuellement ou par club | | |
|---------------------------|------------------------------|--|--|

| | | | | | |
|---|-------|------|---|-------|---------------|
| 13) La date d'ouverture des inscriptions est fixée au | 01/07 | 2026 | à | 12:00 | heure (hh:mm) |
|---|-------|------|---|-------|---------------|

| | | | | | |
|---|-------|------|---|-------|---------------|
| La date limite de réception des inscriptions est fixée au | 14/08 | 2026 | à | 14:00 | heure (hh:mm) |
|---|-------|------|---|-------|---------------|

| | | | | | |
|---|----|-----------------------------------|--|--|--|
| Le nombre maximum de joueurs ou d'équipes sera de | 64 | pour l'ensemble de la compétition | | | |
|---|----|-----------------------------------|--|--|--|

En cas de surnombre, la liste d'attente sera établie selon les critères suivants :

| |
|--|
| Critère 1 - Autre à préciser dans SPÉCIFICITÉS |
| Critère 2 - Date de paiement |

14) Les inscriptions sont à faire : (remplir uniquement les lignes utiles)

par mail :
sur badnet :
par voie postale :

15) Le joueur devra être licencié à la date du tirage au sort

16) Les droits d'engagement sont de :
1 tableau 2 tableaux 3 tableaux
Par équipes

17) Le paiement se fera individuellement ou par club

18) Le paiement est à effectuer en ligne sur Bad Net ou par virement

19) Le CPPH ou le classement pris en compte sera celui du :
La confection des tableaux sera effectuée le :
La confection des tableaux sera faite en tenant compte

FORFAITS

20) Les droits d'inscriptions sont remboursables en cas de **désistement notifié avant la date de confection des tableaux (cf. point 19)**

Passé ce délai, ils ne sont remboursables qu'en cas de force majeure (blessure, maladie, raison professionnelle ou personnelle impérieuse...) dûment justifiée par une attestation appropriée (certificat médical, attestation de l'employeur...).

Tout forfait après la date de la confection des tableaux doit être justifié.

21) Pour justifier un forfait, le joueur forfait doit envoyer, **au plus tard dans les cinq jours suivants la compétition**, un justificatif à la ligue AURA :

david.chailou@badminton-aura.org ainsi qu'une copie à l'organisateur pour que celui-ci puisse procéder au remboursement des frais d'inscription si le motif est légitime.

REPLACEMENTS

22) Les remplacements s'effectueront de la manière suivante :

En cas de forfait après la date du tirage au sort, les remplacements s'effectueront conformément aux dispositions de l'article 3.2.5 du RGC :

- Le joueur de privé de son partenaire aura le choix de poursuivre la compétition avec un joueur de son choix, proposé par le comité d'organisation, ou de refuser de poursuivre la compétition. - En cas de forfait d'une paire de double, elle pourra être remplacée par une paire inscrite au tournoi et figurant sur la liste d'attente, dans l'ordre de celle-ci (date d'inscription du deuxième joueur de la paire).

DURANT LE TOURNOI

23) Tout joueur doit pointer dès son arrivée dans la salle et, au plus tard à l'heure de convocation pour chaque jour de la compétition.

24) Tout joueur désirant s'absenter devra en aviser le juge arbitre.

25) Le volant de référence plume sera
Le volant de référence plastique sera

26) Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée par l'échéancier, qui est indicatif. Les joueurs qui ne se présentent pas sur le terrain dans les 5 minutes suivant l'appel de leur match pourront être déclarés forfaits par le juge-arbitre sur le tableau concerné.

Le comité organisateur en accord avec le Juge-Arbitre se réserve le droit de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi.

27) Le mode de comptage de points sera en 2 sets gagnants de 21 points.

28) Le mode d'arbitrage du tournoi sera

29) Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il ne pourra être réduit qu'à la demande de l'intéressé ou allongé sur décision du Juge-Arbitre.

30) A l'appel de leur match, les joueurs auront le droit à de prise de contact avec le terrain, **test des volants inclus à effectuer dès l'arrivée sur le terrain.**

31) Les feuilles des matchs ne seront pas imprimées. Des ardoises ou feuilles de brouillons seront à disposition au bord des

ne seront pas imprimées. Des affiches ou feuilles de score seront à disposition au bord des terrains et le score des matchs devra être saisi sur les tablettes à disposition.

| | |
|--|--|
| 32) Pour tout volant touchant une structure fixe | À remettre une fois au service et faute en jeu |
| Pour tout volant touchant une structure amovible | À remettre une fois au service et faute en jeu |

33) Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accident.

34) La participation à ce tournoi implique l'acceptation de l'usage du nom et de l'image des participants à des fins de promotion du club et de son tournoi. En cas de refus, le signaler aux organisateurs.

35) Toute inscription au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

36) Pour les mineurs, un parent, un représentant du club ou un référent doit être présent dans la salle.

SPÉCIFICITÉS ET REMARQUES PARTICULIÈRES

Critère 1 : Date d'inscription du deuxième joueur de la paire.

Tableaux : Ils seront constitués d'une poule unique de 4 exclusivement en regroupant les paires selon la moyenne des CPPH à la date du tirage au sort

Inscriptions et liste d'attente : L'inscription au choix est possible. Pour la constitution des tableaux, les paires seront retenues en fonction de la date d'inscription du second joueur, puis de paiement du second joueur mais l'organisateur se réserve le droit, sous le contrôle du juge-arbitre, de repêcher une ou plusieurs paires pour une élaboration des tableaux conforme au RGC (respect de la règle des +1000 – art. 3.2.1.5 du RGC).

Toutes les paires non retenues dans un tableau le jour du tirage au sort, constitueront une liste d'attente par série en vue de pourvoir aux éventuels forfaits.

Plateau sportif : Le plateau de jeu est réservé aux joueurs, Juge-Arbitre, organisateurs et conseillers. 2 conseillers par équipe sont tolérés uniquement dans l'espace dédié au centre du plateau de jeu ou le long du mur d'escalade. Le coaching se fera uniquement aux pauses à 11 et en fin de set.